

PROJET DE LA  
LIGUE DE NORMANDIE DE BADMINTON



LIGUE  
NORMANDIE



BADMINTON

**L'ESPRIT CONQUÉRANT**

<b>1. Développer la culture de la performance .....</b>	<b>3</b>
1.1 Mettre en œuvre le Parcours de l'Excellence Sportive .....	3
1.1.1 Inciter le développement d'une pratique sportive structurée et encadrée pour les jeunes : le rôle des écoles françaises de badminton .....	3
1.1.2. Mettre en place le Dispositif Jeunes .....	3
1.2. Accompagner nos « jeunes pépites » vers le haut niveau national et international .....	3
1.3. Former des encadrants pour structurer la pratique .....	4
1.3.1. Formation initiale des encadrants techniques .....	4
1.3.2. Formation continue des encadrants techniques .....	5
<b>2. Structurer et diversifier le développement de la pratique .....</b>	<b>5</b>
2.1. Mettre en place un schéma régional des équipements .....	5
2.2. Soutenir l'implantation des Clubs .....	6
2.2.1. Accompagner les Clubs existants .....	6
2.2.2. Animer les Clubs comme levier de fidélisation .....	6
2.2.3. Créer de nouveaux Clubs en Normandie .....	6
2.2.4. S'assurer de la licenciation de tous les joueurs .....	7
2.2.5. Affilier des Clubs existants .....	7
2.3. Capturer de nouveaux publics .....	7
2.3.1. Le BAD pour les jeunes .....	7
2.3.1.1. Attirer les jeunes .....	7
2.3.1.2. Renforcer les liens avec les étudiants à l'université .....	7
2.3.2. Tous au BAD, le BAD PARTOUT .....	7
2.3.2.1. Capturer le public féminin .....	7
2.3.2.2. Attirer le public sénior .....	8
.....	8
2.3.2.3. Mobiliser le grand public sur les aspects « sport santé » et « sport détente » .....	8
2.3.2.4. Créer des passerelles entre la pratique en entreprise et la pratique fédérale : CORPOBAD .....	9
2.3.2.5. Accompagner et développer l'accès à la pratique aux publics Parabadminton et Sports adaptés .....	9
2.3.2.6. Développer l'offre de pratique compétitive : tous compétiteurs ! .....	10
<b>3. Mobiliser les forces vives du territoire normand .....</b>	<b>10</b>
3.1. Travailler main dans la main avec les Comités et les Clubs .....	10
3.2. Donner l'envie de s'investir : MUTUABAD .....	11
3.3. Former des officiels de terrain et des organisateurs de compétition .....	11
3.4. Prendre en compte le développement durable dans nos actions .....	12

# **1. Développer la culture de la performance**

## **1.1 Mettre en œuvre le Parcours de l'Excellence Sportive**

### ***1.1.1 Inciter le développement d'une pratique sportive structurée et encadrée pour les jeunes : le rôle des écoles françaises de badminton***

La mise en œuvre du Parcours de l'Excellence Sportive est une étape indispensable à la structuration de l'accompagnement de nos meilleurs jeunes.

La Ligue en lien avec les Comités et les Clubs doit tout faire pour structurer l'encadrement des jeunes. Cela passe notamment par l'accompagnement des Clubs dans le processus de labellisation des écoles françaises de badminton (EFB). La Ligue doit également s'assurer de la diffusion sur son territoire des orientations techniques nationales.

Afin de susciter la structuration des EFB, la Ligue demandera aux Clubs ayant une ou plusieurs équipes inscrites en InterClubs régionaux d'avoir créé une EFB (proposition d'objectif pour la saison 2018-2019 : équipe en PN = EFB 2\* minimum, équipe en R1 = EFB 2\* minimum, équipe en R2 = EFB 1\* minimum). Elle accompagnera les Clubs mettant en œuvre ce dispositif si un Club en exprime le besoin. Ceci peut passer par exemple par la recherche d'un créneau supplémentaire pour les jeunes auprès de la collectivité (rencontre avec le maire afin de lui expliquer le but et ce que cela pourrait apporter à sa commune).

Afin d'inciter les clubs à mettre en place ces EFB, la Ligue organisera un Interclub Régional Jeune pour tous les clubs normands et il sera fortement recommandé aux Comités d'en faire de même.

### ***1.1.2. Mettre en place le Dispositif Jeunes***

Ce Dispositif Jeunes constitue un outil au service de la structuration des Clubs et des Comités à destination de nos jeunes. Via son ETR, la Ligue veillera à ce que le Dispositif Jeunes soit déployé sur son territoire.

La Ligue en lien avec les Comités départementaux devra organiser la formation d'encadrants à tous les niveaux.

La Ligue demande aux Comités d'organiser des plateaux Mini-Bad dans des Clubs volontaires pour accueillir ces événements. Le déploiement du Dispositif Jeunes devrait permettre un développement plus poussé de la pratique des moins de 9 ans. Via les opérations 500 raquettes, l'objectif est de faire venir des jeunes joueurs dans les Clubs. Il s'agira également de conventionner avec l'USEP et l'UNSS de sorte à pouvoir assurer une formation continue des enseignants sur l'activité badminton.

Il semble également indispensable d'être en mesure d'animer des créneaux badminton sur les « horaires aménagés » du temps scolaire.

## **1.2. Accompagner nos « jeunes pépites » vers le haut niveau national et international**

La Ligue doit accompagner ses jeunes athlètes à atteindre le haut-niveau sur toutes les compétitions de références nationales et internationales que sont les Jeux Olympiques, les Championnats du Monde, les Championnats d'Europe entre autres.

Pour cela, la Ligue accompagnera les meilleurs jeunes normands à l'occasion des compétitions majeures nationales et internationales (Trophée National Jeunes, Championnat de France Jeunes – pour les TIJ, cela relèvera des Comités) et organisera des stages de perfectionnement durant les vacances afin d'améliorer leur niveau. Elle accompagnera

ponctuellement des initiatives individuelles de déplacements de jeunes sur des tournois internationaux.

La Ligue militera également pour la mise en place d'un pôle espoir jeunes en Normandie afin d'offrir la possibilité aux jeunes pépites normandes de s'entraîner régulièrement tout en poursuivant leurs études.

### 1.3. Former des encadrants pour structurer la pratique

#### 1.3.1. Formation initiale des encadrants techniques

La nouvelle filière des formations fédérales est basée sur deux filières distinctes, à savoir la filière « ENTRAÎNEMENT » avec deux formations, les « Entraîneurs bénévoles 1 et 2 » (EB1 et EB2)\*, et la filière « ANIMATION » avec trois formations, les « animateurs bénévoles 1, 2 Adultes et 2 Jeunes » (AB1, AB2A et AB2J). Les futurs encadrants, qui souhaiteront suivre l'une des deux nouvelles filières, devront participer à un premier niveau commun, le module d'entrée en formation (MODEF). \* filière réservée aux licenciés D8 minimum (ou ancien D1). Ces nouveaux diplômés seront reliés par trois domaines de compétence avec en 1, « la connaissance et prise en compte des publics », en 2, « les aspects tactico-techniques du badminton et mise en place de séance » et en 3, « l'environnement institutionnel du badminton et démarche de projet ».

#### Filière des futures formations fédérales

<b>MODEF</b> 15H en centre	<b>EB1(4')</b> 45H en centre 30H de stage	<b>EB2(5')</b> 45H en centre 30H de stage	6 formations 195H en centre 100H de stage
	<b>AB1(1')</b> 30H en centre 10H de stage	<b>AB2A(2')</b> 30H en centre 15H de stage	
		<b>AB2J(3')</b> 30H en centre 15H de stage	

Les comités départementaux devraient assurer la mise en place du MODEF et de l'AB1, la ligue celle des AB2 et des EB. Bien sûr, la Ligue soutiendra par des moyens humains et matériels les Comités les plus en difficulté en termes d'encadrement.

La Ligue mettra en place des formations CQP de sorte à avoir des cadres diplômés qui pourront ensuite assurer l'entraînement des joueurs et le développement du badminton au niveau local.

Ce dispositif complet de formation des encadrants techniques et de communication autour de l'intérêt de celui-ci, la Ligue (i) renforcera la cohérence des actions de développement mises en place sur le territoire pour attirer de nouveaux publics et (ii) aidera à la structuration des Clubs en Normandie.

De plus, la ligue via des conventions avec les Universités de Caen et de Rouen, participera à la formation des étudiants des UFR STAPS en spécialité badminton, en leur proposant dans leur cursus licence la possibilité de suivre les formations fédérales. Ainsi, à moyens termes, nos structures pourront s'appuyer sur un vivier d'animateurs et d'entraîneurs professionnels plus important.

### **Proposition d'objectifs pour 2020 :**

- 1 AB1 par club pour accueillir les nouveaux adhérents et mettre en place des animations pour tous les publics du club (tournoi interne, rencontre parents-enfants, etc.),
- 2 AB1 par club ayant une EFB pour accueillir les nouveaux adhérents, mettre en place des animations pour tous les publics du club (tournoi interne, rencontre parents-enfants, etc.) et assister le référent de l'EFB dans l'encadrement des plus jeunes du club,
- 1 AB2J par EFB 1\* pour initier les plus jeunes du club,
- 1 AB2A par club ayant des compétiteurs adultes NC et P pour initier les adultes du club,
- 1 EB1 par EFB 2\* pour renforcer l'initiation, notamment des plus jeunes et des compétiteurs NC et P du club,
- 1 EB2 par EFB3 3\* et + pour entraîner les jeunes du club,
- 1 EB2 par club ayant des compétiteurs D, R et + pour entraîner les adultes du club,
- 1 CQP par club ayant 150 licenciés et + pour accompagner le club dans sa structuration et soulager les bénévoles techniques initiant,
- 1 DE par club ayant 200 licenciés et +, accueillant tous les publics, pour accompagner et pérenniser toutes les activités du club.

#### **1.3.2. Formation continue des encadrants techniques**

L'Équipe Technique Régionale (ETR) est sous la responsabilité de l'élu désigné par le Conseil d'administration et coordonnée par les deux salariés de la vie sportive de la Ligue, en charge de l'élite régionale jeune et de la formation des techniciens, ainsi que par le Conseiller Technique National – référent territorial – mis à disposition par la FFBaD pour une partie de son temps sur notre territoire.

L'ETR organisera différentes formations continues de ses membres de sorte à assurer un niveau élevé et une mise à jour continue des nouvelles pratiques d'entraînement/d'encadrement.

## **2. Structurer et diversifier le développement de la pratique**

### **2.1. Mettre en place un schéma régional des équipements**

Un important travail d'état des lieux et de recensement des équipements a été effectué sur la demande de la FFBaD. Cette étude permet d'avoir une meilleure connaissance de l'état actuel et des projets de constructions de gymnases. Elle permet également de rencontrer les décideurs locaux et de mettre en relation les élus des Clubs et ceux des collectivités. Désormais, l'étape suivante consiste à réaliser une cartographie de l'offre de pratique et d'identifier les potentialités de développement du badminton en région. Il s'agira ensuite de construire des « salles spécifiques » (infrastructures sportives accueillant le badminton comme activité principale) pour développer la pratique, en particulier là où elle arrive à saturation ou là où elle est en déficit profond.

Une partie des Clubs normands est saturée et les Clubs concernés ne peuvent plus accueillir de nouveaux licenciés en raison d'une concurrence entre les différents sports de salle et d'un manque d'équipements sportifs dans la région. De son côté, la Ligue comme les Comités sont constamment en difficulté pour trouver des installations pour organiser leurs compétitions, soit par manque d'intérêt des Clubs, soit par manque de structures disponibles dans la région. Parallèlement, certains Comités présentent de véritables déserts du badminton ou une pratique de badminton mais non affiliée à la FFBaD.

Un recensement des différents équipements en mesure d'accueillir une pratique compétitive ou non de badminton est déterminant (on peut imaginer par exemple accueillir la pratique du badminton dans des salles des fêtes pour un public ciblé). Il s'en suivra une cartographie précise de l'offre de pratique de badminton en Normandie.

Par ailleurs, la Ligue continuera de soutenir les projets de construction de gymnases en Normandie proposés au CNDS Équipement, sous réserve qu'elle soit consultée suffisamment en amont.

## **2.2. Soutenir l'implantation des Clubs**

### ***2.2.1. Accompagner les Clubs existants***

Comme évoqué plus haut, une problématique récurrente est celle qui concerne la mise à disposition des gymnases des collectivités aux Clubs. Ces derniers peuvent être contraints par des règles locales plus ou moins contraignantes (en particulier des responsables d'établissements d'enseignement ou des maires) ou bien par une saturation des gymnases. Les Clubs en question peuvent être également confrontés à du lobbying plus important d'autres sports qui récupèrent plus de créneaux. Dans ce cadre, la Ligue souhaite accompagner le développement de ses Clubs et montera au créneau autant de fois qu'il le faut pour accompagner les Clubs qui souhaitent, moyennant des actions d'accompagnement de la Ligue et des Comités, pouvoir espérer avoir de nouveaux créneaux.

### ***2.2.2. Animer les Clubs comme levier de fidélisation***

Chaque saison, la FFBaD estime entre 30 et 40 % le taux de non renouvellement de la licence ! Sous réserve d'une fidélisation de la pratique, le potentiel de développement est énorme. Il s'agit donc pour les Clubs d'animer leurs créneaux (tournois de Clubs, moments conviviaux en fin de séance, etc.) et les activités extra-créneaux d'une part, et pour les Comités de proposer une offre de pratique de proximité et d'organiser une offre compétitive pour les débutants de sorte à multiplier les chances de pouvoir « garder » son nouveau licencié dans le badminton (et éviter donc qu'il aille pratiquer un autre sport). Le dispositif MUTUABAD répondra en partie à cette problématique. La Ligue se positionnera ici en tant que pourvoyeur de bonnes pratiques et d'activités d'animations permettant de donner vie aux créneaux et d'éviter la pratique classique du joueur consommateur de créneau.

### ***2.2.3. Créer de nouveaux Clubs en Normandie***

Pour la saison 2015-2016, les deux ligues enregistrent de belles performances en termes de progression des licenciés. En particulier la Ligue de Haute-Normandie de Badminton se classe 1<sup>ère</sup> (en France métropolitaine) pour sa progression.

Le gain en popularité de notre sport et la demande de pratique toujours plus importante de celui-ci d'une part, la présence de Clubs existants atteignant des seuils critiques d'autre part, et la présence de déserts du badminton dans certains Comités enfin, posent la question de la création de nouveaux clubs et du futur du badminton. L'un des enjeux majeurs pour continuer à nous développer passera par la création de nouveaux Clubs en optimisant la répartition géographique et en couvrant de nouveaux territoires.

Dans cette optique, l'état des lieux de la pratique actuelle permet de se rendre compte du potentiel important que représenterait la création et l'affiliation de nouveaux Clubs sur notre

territoire. L'objectif un collège/un lycée = un Club est atteignable à condition de trouver les bénévoles pour créer ces nouveaux Clubs. La Ligue, avec le soutien des Comités, propose donc d'accompagner ces futurs dirigeants de Clubs dans la création (aide logistique et humaine). Elle propose également un « pack affiliation » qui permet au nouveau Club d'assurer sereinement ses débuts.

#### **2.2.4. S'assurer de la licenciation de tous les joueurs**

A ce jour, la Ligue compte encore des Clubs affiliés qui ne jouent pas le jeu de la licenciation de l'intégralité de leurs adhérents. Or, les statuts de la FFBaD rappellent aux Clubs affiliés leur devoir de licencier tous leurs badistes. Dans ce cadre, la Ligue veillera à ce que cela soit appliqué et accompagnera également les Clubs « hors règles » à se mettre en conformité avec les exigences fédérales. Rappelons que les Clubs ont tout intérêt à jouer collectif... plus de licenciés = plus de visibilité = plus de reconnaissance (financière et humaines).

#### **2.2.5. Affilier des Clubs existants**

De nombreux Clubs normands (approximativement autant que le nombre de Clubs affiliés) proposent la pratique du badminton mais ne sont pas affiliés à la FFBaD. Tous les départements sont concernés par le phénomène.

Les arguments avancés par les Clubs non affiliés pour ne pas s'engager au sein de la FFBaD sont essentiellement financiers et liés au coût de la Licence fédérale. C'est d'ailleurs pour ces raisons que cette action arrive en quatrième position des actions proposées dans ce chapitre. Il ne s'agira donc pas d'une priorité de la Ligue mais ponctuellement, elle s'attachera à réaliser cette mission de tentative de (ré)affiliation des Clubs existants. Il sera à cet égard indispensable qu'il soit effectuée une clarification de l'offre globale d'aides et prestations pour les nouveaux Clubs.

### **2.3. Capter de nouveaux publics**

#### **2.3.1. Le BAD pour les jeunes**

##### **2.3.1.1. Attirer les jeunes**

Les moins de 10 ans sont très peu représentés dans le monde du badminton et pourtant l'UNSS compte 170 000 badistes licenciés !

Aussi, la Ligue mettra en place une opération 500 raquettes afin d'attirer des jeunes des écoles primaires vers les Clubs. Travailler avec l'UNSS et l'USEP est une nécessité. Cela passe par le conventionnement avec lesdites structures et des actions réelles en face.

##### **2.3.1.2. Renforcer les liens avec les étudiants à l'université**

La Ligue pourrait imaginer un tournoi organisé en partenariat avec le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) dans lequel elle profiterait du futur dispositif de prise de licence « évènementiel » pour licencier (dans les conditions spécifiques de cette licence) de manière automatique les étudiants ayant participé à ce tournoi. Par ailleurs, des contractualisations entre les Clubs ou les Comités ou la Ligue et STAPS permettraient à des étudiants d'organiser des formations et stages en Clubs pour améliorer l'encadrement.

#### **2.3.2. Tous au BAD, le BAD PARTOUT**

##### **2.3.2.1. Capter le public féminin**



36 % des licenciés en Normandie sont des femmes. Il faut donc créer une offre d'encadrement et de pratique compétitive qui leur permette de prendre goût au badminton.

Par ailleurs, l'organisation de soirées « **Bad Girl's Night** » au cours desquelles des non-licenciées et des licenciées (système de parrainage) pourront à la fois suivre un cours de fitness et s'initier à la pratique du badminton. Cette formule a déjà fait ses preuves en ex-Ligue de Badminton de Haute-Normandie et permet de proposer une offre de pratique différente et donc de fidéliser et de capter de nouvelles pratiquantes. C'est à cette occasion que nous diffuserons un document visuel vantant les « mérites » du badminton pour rester en forme.

## « **BAD GIRLS' NIGHT** »

Par ailleurs, la Ligue continuera de répondre présente aux sollicitations des instances territoriales et sportives pour participer à des manifestations axées sur la pratique féminine et le « sport bien-être ».

Enfin, le tournoi « les volants roses » doit être une fête du badminton au féminin. Il doit être l'occasion de favoriser la pratique féminine (système de parrainage licenciée-non licenciée), de sensibiliser les femmes au rôle du sport dans la prévention des maladies, et faire prendre conscience du côté ludique de notre sport.

### **2.3.2.2. Attirer le public sénior**



De plus en plus de personnes âgées souhaitent rester en forme et pratiquer une activité sportive. Aussi, le badminton a toute sa place pour offrir à ce public une offre adéquate à leur demande. Actuellement, peu d'action à destination de ce public sont mises en place puisque seul

le Master vétérans et quelques compétitions départementales et tournois privés sont organisés dans la région.

Au-delà d'une politique de communication importante et indispensable qu'il faudra mettre en place à destination des séniors, la Ligue souhaite organiser des journées « **Bad Senior** » où l'idée est de travailler avec des associations multisports pour personnes âgées (pratiquant par exemple du vélo ou de la marche à pied régulière) afin d'organiser un moment convivial mixant sport nature le matin et badminton l'après-midi avec un pique-nique convivial. Ce type d'évènement pourra être organisé en partenariat avec les Conseils Départementaux.

### **2.3.2.3. Mobiliser le grand public sur les aspects « sport santé » et « sport détente »**



Le développement des discours autour du « sport bien-être », « sport-santé » ou « sport détente » doit être un créneau pour la Ligue et ses Clubs afin d'attirer un nouveau public. Ceci



passer par des animations sur le territoire normand et une politique de communication efficace de la part de la Ligue et relayée dans/par les Clubs. La Ligue proposera un pack communication dans ce sens et participera à des actions de promotion du badminton lors d'événements tels que « sentez-vous sport ».

La Ligue mettra en place également des actions de promotion et d'animation dans les centres commerciaux de la Région en lien avec les Comités et les Clubs. L'objectif étant de faire connaître ces derniers et leur faire gagner de nouveaux adhérents.

#### **2.3.2.4. Créer des passerelles entre la pratique en entreprise et la pratique fédérale : CORPOBAD**

Le badminton reste encore aujourd'hui peu pratiqué en entreprise en Normandie alors qu'il est très développé dans d'autres Ligues. Il est très stratégique de s'engager dans le développement du **CORPOBAD** pour au moins deux raisons. D'abord, car les salariés des entreprises constituent un vivier non négligeable de potentiels licenciés et il y a un contexte fort des sociétés d'inciter leurs salariés à pratiquer un sport (« sport et bien-être en entreprise »). Ensuite, car la prise de contact avec les grandes entreprises en particulier peut être également l'occasion de tisser des liens pouvant amener à la création de partenariats entre l'entreprise et la Ligue.

Dans ce cadre, la Ligue accompagnera les Clubs qui souhaitent créer des créneaux spécifiques pour ce type de public. Elle proposera à terme aussi un championnat régional sport en entreprise. Enfin, elle devra identifier les entreprises susceptibles de s'engager dans ces dispositifs et réaliser des actions de communication pour engager les comités d'entreprise dans une démarche « badminton, entreprise, convivialité & performance ».

#### **2.3.2.5. Accompagner et développer l'accès à la pratique aux publics Parabadminton et Sports adaptés**



Le badminton à destination des publics présentant un **handicap** reste un axe fort de développement. Aussi, la Ligue, en association avec les Comités, mettra tout en œuvre pour favoriser la pratique de ce public.

En 2015, le soutien de l'état nous a permis d'acquérir du matériel adapté (fauteuils adaptés à la pratique du handibad). Ce matériel est mis à la disposition des clubs qui en font la demande soit pour des actions ponctuelles soit pour une certaine durée.

La Ligue devra poursuivre des ouvertures vers l'accès au Badminton des personnes en situation de

handicap, en recherchant des pratiques intégrées au club n'ignorant pas la recherche de la performance.

La Ligue accompagnera les clubs dans la démarche de labellisation Sport et Handicap.

La ligue a pour objectifs :

- de favoriser la pratique sportive des personnes en situation de handicap ;
- de faire connaître les lieux de pratique possibles pour ces personnes ;
- de soutenir le mouvement sportif pour le montage des dossiers ;
- d'apporter son expertise et ses conseils pour la planification des actions.

La ligue pourra participer à la journée du sport S'HANDifférence et pourra être présent au village partenaire.

Se retrouver dans la position d'une personne en situation de handicap, pour l'avoir vécu personnellement à l'occasion d'une rencontre de Parabadminton, est déstabilisant. Mais c'est une expérience d'une intensité et d'une richesse extrêmement fortes qui permet de mieux appréhender ce qu'est le handicap au quotidien.

Une telle expérience est nécessaire car elle permet de changer durablement le regard de la société sur le handicap.

La ligue pourrait aussi, dans les années à venir avec le développement de la pratique, organiser un championnat régional parabadminton et accompagner les meilleurs joueurs c'est-à-dire ceux susceptibles d'être médaillés au championnat de France, voire d'intégrer l'équipe de France Parabadminton, en mettant en place des séances d'entraînement spécifiques par exemple.

Une prise en charge totale des frais pédagogiques de la part de la Ligue des personnes souhaitant se former pour initier ce public sera effectuée.

Des rapprochements avec d'autres ligues régionales pourront être envisagés.

#### **2.3.2.6. Développer l'offre de pratique compétitive : tous compétiteurs !**

La Normandie compte 44% de compétiteurs (48% en moyenne à l'échelle de la France métropolitaine et 59 % pour la Ligue avec le taux le plus élevé (Limousin)), c'est-à-dire de licenciés ayant au moins un match officiel lors de la saison sportive 2015-2016. Par ailleurs, le ratio du nombre de matches joués par joueur est un des plus faibles de France, or il est constaté que le taux de fidélisation est nettement supérieur chez ceux qui pratiquent un minimum de compétition. Il faudra donc trouver une offre adaptée à ceux qui n'ont jamais fait de compétition, parce qu'ils « arrivent » ou n'ont jamais trouvé de compétition attrayante jusqu'alors. Il est donc déterminant pour la Ligue et les Comités de pouvoir susciter l'esprit de compétition chez les licenciés et surtout de proposer une offre en adéquation avec la demande.



La démarche initiée en Ligue de Haute-Normandie de Badminton autour des duos normands a permis d'offrir une pratique plus souple. La Ligue « décentralisera » désormais cette compétition aux Comités. Il est important qu'ils se saisissent de cet outil de compétition qui a fait ses preuves. De même, dans les Comités, le développement d'interClubs vétérans et pourquoi pas d'interClubs féminins pourraient être généralisés. Il est important à ce stade de rappeler que la PROXIMITE est déterminante pour attirer des licenciés vers la compétition.

Il reste néanmoins des publics sur lesquels un effort doit être effectué : les étudiants, les femmes, les vétérans et les joueurs ayant une pratique en entreprise.

### **3. Mobiliser les forces vives du territoire normand**

Les deux anciennes ligues de Haute et Basse-Normandie ont connu depuis peu une augmentation des emplois créés sur leurs territoires respectifs notamment via les Clubs.

La Ligue de Normandie disposera de quatre salariés qui, indiscutablement, permettront une gestion plus facile du travail des élus. Les tâches liées à la gestion quotidienne des dossiers, le développement, la structuration de la pratique et la mise en place des compétitions régionales sont pour partie assurées par eux. Néanmoins, la mobilisation des bénévoles reste indispensable pour pouvoir assurer l'intégralité des actions énumérées dans ce présent projet.

#### **3.1. Travailler main dans la main avec les Comités et les Clubs**

Une gouvernance territoriale est nécessaire pour assurer la mise en place, le suivi et l'évaluation du présent projet de Ligue. Ceci n'est rendu possible qu'avec une collaboration étroite avec les Comités et les Clubs.

La Ligue souhaite donc faire du dialogue de gestion l'occasion de construire un véritable projet collaboratif en suscitant l'adhésion de toutes les parties prenantes du badminton normand. Un partage des compétences et une clarification de celles-ci est indispensable.

La Ligue a également l'ambition d'harmoniser les actions des différents Comités sur le territoire et d'accompagner les Comités plus en difficulté tout en (i) tenant compte des disparités existantes en termes de structuration et (ii) assurant la pérennité de leurs actions.

Enfin, la concrétisation d'un travail de concert entre les différentes parties prenantes du badminton pourrait prendre la forme de l'organisation d'un Championnat de France, d'un Championnat d'Europe ou de même envergure sur lequel tous les acteurs seraient mobilisés.

### **3.2. Donner l'envie de s'investir : MUTUABAD**

En plus de l'accompagnement auprès des collectivités dont ils pourront bénéficier, la Ligue proposera aux Clubs un outil dirigeant appelé « MUTUABAD » qui permettra de l'aider dans l'animation de son club, dans la construction de son projet associatif, dans la constitution de dossiers de subventions, dans les démarches administratives, dans le pilotage de tournois, dans la communication, la création d'emploi, les fonctions de dirigeant, livret « ma première compétition ». Cet outil sera alimenté également par les dirigeants de clubs eux-mêmes sur leurs bonnes pratiques, esprit de mutualisation oblige ! Un espace sera également réservé aux dirigeants sur le site Internet de la Ligue sur lequel ils pourront échanger librement de leurs difficultés, solutions, bonnes pratiques, etc...

Cet outil devra faire l'objet de formations continues des bénévoles. Il devra également être un support pour les informations partagées entre les Présidents de Comités, la Ligue et la Fédération.

La ligue proposera également en début de saison une "journée des bénévoles" qui permet de mettre en place une journée de formation continue à destination des bénévoles dirigeants et ce dans une ambiance conviviale. Diverses thématiques seront abordées en tables rondes ou ateliers (l'emploi, les financements, le projet associatif, organiser une rencontre promobad, etc...), permettant ainsi un échange des différents acteurs normands.

### **3.3. Former des officiels de terrain et des organisateurs de compétition**

La structuration et le développement d'une pratique sportive passe aussi par la formation d'arbitres et juges-arbitres mais aussi d'organiseurs de compétition. La Ligue organisera donc ces formations mais selon les demandes, il n'est pas du tout exclu que certaines d'entre elles soient organisées par les Comités, dans un souci de proximité avec les bénévoles qui souhaitent s'investir dans cette filière.

Il s'agira de proposer une offre de formations comme suit :

⇒ Formation Arbitrage : 4 sessions

Session A en ex-Haute: octobre

Session B en ex-Haute: février

Session A en ex-Basse: novembre

Session B en ex-Basse: janvier

⇒ Formation Juge-Arbitrage : 1 session

⇒ Formation SOC : 1 session + des sessions de proximité en fonction des demandes

⇒ Formation Jeune-arbitre : 1 session sur une compétition jeune

⇒ Formation continue Juge-Arbitre : 1 session un samedi

⇒ Formation continue Arbitre : 1 session sous forme d'un tournoi des arbitres sur un samedi avec moment convivial en soirée

⇒ Formation juge de lignes : 1 session à Caen et une session à Maromme (TOP12)

⇒ Validation : plusieurs sessions de validation sur le territoire

### 3.4. Prendre en compte le développement durable dans nos actions



Dans une optique de Développement Durable, la Ligue une plate-forme d'échange sur le site internet permettant de mettre à disposition de tous, les documents produits par la Ligue et ses instances délégataires.

Via le dispositif MUTUABAD, des fiches pratiques seront mises en place autour du « développement durable dans son club et pour son tournoi ».

Au-delà, la Ligue devra réaliser l'accompagnement et la promotion de l'écolabel mis en place par la FFBaD pour l'organisation de manifestations sportives dans le monde du badminton.

Ses élus devront au maximum favoriser le co-voiturage pour se rendre aux différents rendez-vous et réunions.

Pour terminer, une réflexion sur l'éthique et les bons comportements devra être menée au sein de la commission développement durable de la Ligue.